

Raiffeisen Futura – Global Bond

L'aménagement du jardin est un art à part

Chères investisseuses, chers investisseurs

Vous aimez les beaux jardins? Vous vous demandez peut-être, à juste titre, ce que j'entends par «beau». Certains ne jurent que par un gazon anglais bien entretenu pour son vert intense. Les autres s'enthousiasment pour les prairies de fleurs sauvages parce qu'elles sont faciles à entretenir et qu'elles servent aux abeilles. D'autres encore trouvent que les parterres de fleurs aux couleurs vives sont ravissants. Pour ma part, les jardins japonais m'enchantent par leur harmonie. Si les cours des obligations pouvaient être mis en forme par l'homme, j'engagerais un horticulteur japonais pour le faire. Mais aussi sûr que soit son sens de l'équilibre et de la mesure, même lui ne pourrait pas lutter contre les forces auxquelles obéissent les marchés obligataires.

Revirement des taux d'intérêt effectué de ce côté-ci de l'Atlantique

L'une de ces puissances est le comportement des investisseurs. Lorsqu'ils sont inquiets, les cours des obligations fluctuent généralement plus fortement. Si ces derniers augmentent, les rendements obligataires baissent naturellement – et inversement. Ce premier semestre 2024, les marchés obligataires mondiaux ont d'abord reflété l'inquiétude liée à la guerre israélo-palestinienne de Gaza qui sévit depuis octobre 2023. Mais très vite, les investisseurs se sont laissés guider en premier lieu par les allusions des banques centrales. Celles-ci s'orientaient sur l'efficacité de leur lutte contre l'inflation, en se basant sur les données économiques publiées à des intervalles réguliers. Finalement, la question était de savoir si la baisse des taux tant attendue restait envisageable.

Début juin, la Banque centrale européenne, estimant que l'inflation dans la zone euro était suffisamment modérée, s'est finalement engagée sur la voie d'une baisse prudente des taux d'intérêt. De l'autre côté de l'Atlantique, en revanche, l'inflation est restée tenace. C'est pourquoi la banque centrale américaine (Fed) a laissé son taux directeur inchangé et a souligné à plusieurs reprises qu'elle pourrait le faire encore pour longtemps. L'espoir de voir les taux d'intérêt américains fléchir prochainement s'est alors éteint.

«Les marchés obligataires ne se laissent pas dompter, contrairement au Raiffeisen Futura – Global Bond.»

A mon avis, le taux directeur américain est trop élevé. La plupart des niveaux d'inflation se sont désormais normalisés et les salaires augmentent plus lentement. Etant donné que les prix des biens sont désormais stables et que ceux des services ne sont que légèrement plus élevés qu'avant la pandémie, je pense qu'il est peu probable que l'inflation américaine s'emballer de nouveau. A moins qu'il n'y ait pas de récession. Il y a alors un risque de deuxième vague d'inflation.

Si les Etats-Unis n'ont pas encore sombré dans la récession, c'est peut-être parce que la politique monétaire de la Fed est moins restrictive que souhaitée, car elle est entravée par les liquidités cachées des programmes



d'investissement de plusieurs milliards de dollars du gouvernement américain, par exemple l'«Inflation Reduction Act» visant à promouvoir les énergies renouvelables et le «CHIPS and Science Act» visant à consolider la position internationale de pointe des Etats-Unis face à la Chine.

Des perspectives épineuses pour les entreprises

Grâce à la locomotive que constitue toujours l'économie américaine, la conjoncture mondiale devrait rester robuste. Toutefois, en raison de la persistance de taux d'intérêt élevés, de plus en plus d'entreprises pourraient être contraintes de réduire leurs investissements prévus ou de supprimer des emplois afin de continuer à supporter le poids de leur dette. De plus, elles devraient recevoir moins de soutien fiscal que l'an dernier.

Compte tenu des chiffres toujours solides du marché de l'emploi américain, la Fed a reporté le revirement des taux d'intérêt afin d'éviter une nouvelle hausse de la croissance. Dès qu'un affaiblissement du marché de l'emploi apparaîtra plus clairement, elle pourrait abaisser son taux directeur. A mon avis, il ne devrait toutefois pas encore s'agir du début d'un nouveau cycle baissier. En effet, le relèvement agressif des taux directeurs qui a précédé ne s'est pas encore pleinement répercuté sur les coûts de financement des entreprises qui sont toutefois sur le point de la sentir passer, comme nous l'avons dit précédemment. Selon moi, plus le taux directeur reste élevé, plus des fissures apparaissent dans le système. De telles mesures pourraient favoriser un glissement des Etats-Unis vers une récession.

Du concret sur le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond

Je trouve les obligations d'entreprise désormais trop chères. Leurs primes de rendement ne justifient, à mon avis, pas la prise des risques actuels. C'est pourquoi, dans le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond, j'ai réduit la part des titres de moindre qualité dans l'engagement en obligations d'entreprise au profit de titres de bonne qualité de crédit. Les dettes d'entreprise en dollars US qui sont restées dans le portefeuille proviennent principalement des secteurs de la technologie et des biens de consommation non cycliques, celles en euros du secteur financier.

S'agissant des obligations d'Etat, je favorise les titres de l'Espagne. Leur taux préférentiel, par exemple par rapport aux titres de l'Allemagne, génère des rendements courants intéressants pour le fonds. Je continue d'éviter le marché obligataire japonais, car les rendements ne compensent, à mon avis, pas non plus le risque encouru.

Désormais, je privilégie les durations plus longues, notamment pour les obligations en dollars américains. Comme le risque de hausse des taux d'intérêt a diminué, j'ai allongé à 4,8 ans la durée résiduelle moyenne de toutes les obligations du fonds – ce que l'on appelle la durée du portefeuille, qui me permet de contrôler la sensibilité de la valeur du fonds aux variations des taux d'intérêt. Je couvre en permanence le risque de change par rapport à la monnaie du fonds, le franc suisse.

A l'œuvre avec des ciseaux de taille et un râteau à gravier

Revenons à l'horticulture. Les jardins japonais sont parfaitement intégrés dans leur environnement, avec des collines bien proportionnées, des bassins d'eau et des pierres, des galets peignés, des arbustes taillés à la serpe et des arbres aux formes parfaites. Je me suis inspiré des principales règles de cet art paysagiste pour gérer le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond: parce qu'un travail de maître ne peut être réalisé qu'avec des pierres de différentes formes et de diverses tailles ainsi que des plantes de différentes sortes et de bonne croissance. Je sélectionne dans l'univers de la durabilité du fonds Futura des débiteurs de qualité irréprochable en provenance de différents pays et de divers secteurs ainsi que des obligations de différentes durées et dans des devises diverses. Je façonne ainsi le portefeuille de manière à ce qu'il s'intègre harmonieusement dans le paysage des placements. Cette configuration a permis au fonds de réaliser une belle performance à long terme. C'est pourquoi je garde toujours à portée de main les ciseaux et le râteau.



Manfred Büchler

Votre gestionnaire de fonds de Vontobel





OPPORTUNITÉS

- **Durable**

Le fonds investit uniquement dans des débiteurs répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.

- **Diversifié**

Les risques sont bien répartis, grâce au mélange d'obligations de différentes durées, provenant de débiteurs de différents pays et actifs dans des secteurs variés. Ainsi, vous pouvez profiter d'opportunités de rendement dans le monde entier.

- **Gestion active par un professionnel**

Le gestionnaire de fonds chevronné est un expert en matière d'obligations. Il analyse en permanence les marchés ainsi que la qualité des débiteurs pour ajuster les placements en fonds de manière adéquate en fonction de ses dernières conclusions.

- **Protection élevée des investisseurs**

Le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial.

- **Effet de prix moyen**

En investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.



RISQUES

- **Fluctuations de valeurs**

Il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise, aux intérêts et aux taux de change. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.

- **Pays émergents et dérivés**

Le fonds peut investir dans des marchés émergents, où des insécurités sociales, politiques et économiques peuvent exister et où les conditions-cadres prudentielles et opérationnelles diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et où les marchés de capitaux et places boursières ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.

- **Décisions de placement**

Le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc lié lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différents débiteurs et entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.

- **Valeur des parts**

La valeur des parts de fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

**Vous trouverez
des informations
supplémentaires sur
[raiffeisen.ch/f/
fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds)**

Vous trouverez des chiffres plus détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante

Patrimoine libre:

[Raiffeisen Futura – Global Bond A](#)

[Raiffeisen Futura – Global Bond B](#)

N'hésitez pas non plus à parcourir nos autres [publications](#). Les fiches produit et les fiches d'information de base (FIB) correspondantes sont disponibles sur [raiffeisen.ch/f/fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds).

Pour toute question, merci de bien vouloir vous adresser à votre conseillère ou votre conseiller clientèle.

Editeur

Raiffeisen Suisse
Business Partner
Centre d'investissement & de prévoyance
Raiffeisenplatz
9001 Saint-Gall
vertrieb_anlagen@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements
raiffeisen.ch/f/fonds

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis. «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la [brochure](#) correspondante.

Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSF. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains États, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un État dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel État. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux États-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux États-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds.

Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le [rapport de gestion du Groupe Raiffeisen](#).

Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen ainsi que Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse ou Vontobel au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.